RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°02/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-quatre janvier, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR-BAS-ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre ROGÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le jeudi 17 janvier 2019
Présents : M. Pierre ROGÉ, M. Jean ALSINA, Mme Thérèse BADOSA, M. François BONNEAU, M. André BOUSSAT, Mme Séverine CAMPS, M. Jean-Marie CAYUELA, Mme Danielle CULAT, Mme Evelyne DECROCK, Mme ESCARO Marie-Renée, M. Julien LLUGANY, Mme Odile PIC, Mme Michelle PY, M. Henri SANCHEZ, Mme Patricia SENEGA DUPRÉ.
Excusés : M. Claude COSTA donne pouvoir à M. Jean-Marie CAYUELA, M. Adel M'ZOURI donne pouvoir à M. Henri SANCHEZ.
Secrétaire de séance : Mme Danielle CULAT.

Objet : Ratios d'avancement de grade

Monsieur Le Maire propose de fixer à 100 % au titre de l'année 2019 les ratios « promus-promouvables » pour l'ensemble des grades créés sur le tableau des effectifs de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DÉCIDE d'adopter les ratios ainsi proposés et de créer les grades d'avancement au tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Pierre ROGÉ

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 25 janvier 2019